

*La Presse 5 juin 1947*  
**Les 3 commissaires  
des cités-jardins**

Québec, 5. (D.N.C.) — A l'issue de la séance du cabinet, hier soir, l'hon. Maurice Duplessis a annoncé la nomination des trois commissaires qui à partir d'aujourd'hui, sont chargés de l'administration des cités-jardins. Les commissaires sont: Me Eugène Simard, président de l'organisation centrale des oeuvres catholiques de Montréal, président de la commission; M. Maurice-L. Roy, gérant et homme d'affaires en vue de Montréal, résidant à Outremont, et M. Me Eugène Simard



A.-Donat Gascon, architecte de Montréal, membres.  
"Lors de la dernière session, dit M. Duplessis, une loi a été votée pour faciliter le règlement d'une question malheureuse dont les difficultés qu'elle a provoquée menaçaient d'engloutir beaucoup de l'épargne populaire et de faire subir des pertes très considérables. Cette loi bienfaisante a été présentée au nom du gouvernement de l'Union Nationale par le secrétaire de la province, l'hon. Omer Côté. Elle instituait une commission d'administration des cités-jardins, organisme composé de trois membres à être nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.  
Les trois commissaires doivent prêter serment et entrer en fonctions aujourd'hui-même, car le gouvernement estime que la salution à trouver est urgente.